Young people also are entitled to receive high-quality French-language services. Insisting on that right should no longer be considered something one does simply to make a point. In fact, the Francophone community should stop fretting, individually and collectively, about something to which they are entitled, certainly, but which they should receive as a matter of course, if only because Francophones too are citizens and taxpayers.

The Commissioner firmly believes that all of the province's Francophones, young and not so young, whether they are from here or from somewhere else, have a right to the same level of service, in their own language, as the rest of the population. He therefore views an institutional network as an important component to the development of Francophone communities across the province.

Of course, that recognition of the status of French in Ontario is extremely useful on a symbolic level. Communities feel appreciated when their language is formally recognized. That language has to be used in contacts between members of the public and the government, first for ourselves, and also for our children and our community.

With regard to the future, the Commissioner has always said that people took the gamble of establishing common institutions 50 years ago in Ontario. As a result, he cannot predict what Ontario's Francophone community will be like 50 years from now. But he believes that this quotation speaks for itself: "Since 1760, many prophets have forecast the inevitable and imminent demise of French Canada. Yet two centuries later, the descendants of those French Canadians of 1760 number in the millions. Who has the knowledge to predict the disappearance of French Ontario?"[11] [Translation]

REFERENCES

[1] Johnson, M. L., & Doucet, P. (2006). *A sharper view: Evaluating the vitality of official language communities.* Ottawa: Office of the Commissioner of Official Languages of Canada.

[2] Ministry of Education of Ontario. (2004). *Ontario's Aménagement Linguistique Policy for French-Language Education.* Toronto. Available on-line: http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/policy/linguistique/linguistique.pdf.

[3] For project leader Lise Paiement, academic achievement and success in identity-building go hand in hand. Otherwise, she says, if students receive all their education in French but do not understand the importance of sending their children to French-language school, then identity-building efforts will have failed. (2004, April 22). Comment enseigner la pédagogie culturelle. *L'Express.*

[4] Ministry of Training, Colleges and Universities. (2006, January 26). News Release. Toronto. Available on-line: http://ogov.newswire.ca/ontario/GPOE/2006/01/26/c0830.html?lmatch=&lang=_e.html.

[5] Organized by the Association for Canadian Studies, the conference was held in Montreal on February 28 and 29, 2008.

[6] For more information about FESFO, visit http://fesfo.ca/index.html.

[7] According to the Office of Francophone Affairs, the proportion of endogamous francophone families declined from 39.3% in 1996 to 35.2% in 2001. The proportion of exogamous families increased from 60.7% to 64.8%.

[8] Dallaire, C. (2006). 'I am English too': Francophone youth hybridities in Canada. In P. Nilan and C. Feixa, *Global youth? Hybrid identities, plural worlds* (pp. 32-52). London and New York: Routledge.

[9] Affidavit by Roger Bernard in *Lalonde* v. *Ontario (Health Services Restructuring Commission)* (2001) 56 O.R. (3d) 577.

[10] Adopted in 1986, The *French Language Services Act* guarantees members of the public the right to receive services in French from the Government of Ontario, notably in the 25 designated areas.

[11] Gervais, G. (1999). L'histoire de l'Ontario français (1610-1997). In J. Y. Thériault (Ed.), *Francophonies minoritaires au Canada – L'état des lieux* (pp. 161). Moncton : Éditions d'Acadie.

Certains chercheurs définissent l'identité des jeunes Franco-Ontariens comme étant double, de nouvel état identitaire ou encore d'hybride. Au-delà du choix qualificatif de cette définition terminologique qui caractérise l'appartenance à tel ou tel groupe linguistique, les jeunes sont dans une quête identitaire et peuvent s'identifier plus facilement à deux, voire trois communautés.

Pour qu'une communauté en situation minoritaire soit forte, vivante et vibrante, elle doit reconnaitre et donner à chacun(e) toute la place qui lui revient de droit. Les jeunes devraient être davantage associés aux prises de décisions, surtout celles qui les touchent de près. Il faut leur offrir tous les moyens et donner les raisons nécessaires dont ils ont besoin pour se développer. Ces raisons et moyens passent par des réseaux institutionnels, sociaux et communautaires bien implantés et imbriqués les uns aux autres.

La conception par le gouvernement de l'Ontario des politiques et des programmes adaptés aux attentes de cette jeunesse francophone devrait être une règle commune à tous les ministères et agences publiques amenés à lancer de nouveaux projets et programmes. En Ontario, la communauté francophone a des besoins propres et spécifiques qui ne sont pas toujours comparables avec ceux du reste de la population.

Elle doit être écoutée et sondée pour connaitre ces attentes. Lui proposer un service adapté à ses besoins exprimés contribue à son développement et au renforcement de sa vitalité. À ce propos, il existe des réformes et actions gouvernementales, mais aussi communautaires promouvant le développement des francophones en Ontario qui méritent d'être soulignées. En effet, ces dernières années, les initiatives exemplaires se sont multipliées afin d'apporter des solutions adaptées aux besoins de la communauté francophone de la province.

En Ontario, l'école de langue française joue bien plus qu'un rôle d'ascenseur social en préparant les élèves à la vie professionnelle. Les 12 conseils scolaires francophones de l'Ontario ont un double objectif : transmettre le savoir tout en préservant, valorisant et transmettant la langue et la culture de la communauté desservie. C'est un mandat clair entériné avec la mise en place de la Politique d'aménagement linguistique.

Lancée en 2004, la Politique d'aménagement linguistique (PAL) est le fruit d'un travail collectif. Elle est conçue par les 12 conseils scolaires de langue française de l'Ontario en collaboration avec les parents d'élèves et les organismes communautaires[2]. Première du genre au pays, cette politique vise à aider les élèves francophones de l'Ontario à préserver leur culture, à renforcer leur fierté et à améliorer leur rendement scolaire au moyen d'un système d'éducation en langue française de première qualité répondant aux besoins spécifiques de cette communauté.

De plus, la PAL peut s'appuyer dans sa mise en œuvre sur le Projet Pédagogie culturelle qui a un rayonnement provincial. Crée en 2003 par l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) en partenariat avec la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) et le Centre de leadership en éducation (CLÉ), le Projet Pédagogie culturelle est financé par le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Cette approche a la particularité d'impliquer d'abord le personnel scolaire, mais aussi tous ceux qui sont associés de près ou de loin à l'éducation de l'élève, à œuvrer ensemble afin de mieux l'accompagner dans sa construction identitaire[3].

Par ailleurs, en janvier 2005, le ministre de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario a annoncé la mise sur pied d'un comité consultatif sur les programmes d'études postsecondaires en langue française. L'objectif de ce comité est d'améliorer l'accès aux programmes d'études postsecondaires en français des étudiants francophones confrontés souvent à un manque de choix de programmes offerts[4]. Bien que l'école soit l'endroit par excellence pour transmettre le savoir, la langue et la culture, il existe d'autres espaces qui favorisent aussi la construction identitaire.

Bon nombre des jeunes ont souligné l'importance de faire la différence en s'impliquant dans sa communauté lors du colloque sur *La jeunesse et les minorités de langues officielles au Canada*[5] en février 2008. Plusieurs ont livré un témoignage personnel de leur vécu et de la prise de conscience de leur identité francophone. Pour eux, l'engagement communautaire a été le déclic, le moment *« aha ! »* dans leur découverte ou redécouverte identitaire. Comme pour mieux sortir de l'isolement géographique, le besoin de socialiser et d'entrer en contact les uns avec les autres, en utilisant tous les moyens nécessaires y compris les plus modernes comme Facebook, a été un message récurent martelé par les jeunes participants à ce colloque.

En Ontario, la FESFO, joue un rôle remarquable dans la construction identitaire. Tous les ans, elle organise des activités telles que les Stages de formation en leadership, les Forums régionaux « OrganiZZaction ! » ou encore les Jeux franco-ontariens. Des activités qui ont principalement un double objectif : faire découvrir l'identité franco-ontarienne et lutter contre l'assimilation[6].

En outre, l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO) a lancé un projet dont le but est de susciter de nouvelles vocations contribuant à nourrir la vitalité de la communauté. Carrières en justice est une initiative exemplaire pilotée par l'AEJFO, mais soutenue par d'autres organismes ainsi que par les gouvernements provincial et fédéral. Carrières en justice se veut un projet qui incite les jeunes bilingues à se diriger vers des carrières, métiers et professions touchant le monde juridique et judiciaire afin de remédier à la pénurie de personnel qualifié.

Bien que ces différentes initiatives soient encourageantes et innovantes, elles ne doivent en aucun cas occulter les difficultés auxquelles fait face la population francophone en Ontario. La vitalité de cette communauté passe par sa capacité à affronter les défis qu'elle doit relever. À l'instar des francophones hors Québec, ceux de l'Ontario doivent composer avec certaines questions qui leur sont propres.

Parmi les particularités des francophones en Ontario, on peut mentionner la place des familles exogames. C'est le cas de la majorité des familles ontariennes[7]. Même si le français n'est pas parlé à la maison, ces familles ont quand même le français comme langue maternelle, seul ou avec une autre langue. Les jeunes issus de ces familles se considèrent avant tout « bilingues »[8].

Ces familles exogames constituent la majorité du public cible du Commissariat, nouvelle institution provinciale. En Ontario, il est facile pour le francophone de passer à l'anglais, surtout en situation d'exogamie. Les parents des foyers exogames sont au carrefour de deux cultures, sinon plus, des deux langues officielles et leurs enfants en sont la preuve vivante. Ces enfants représentent aussi l'avenir de l'Ontario français et par la même occasion le public cible du Commissariat.

Le Commissariat s'est donné comme mandat d'appuyer les familles exogames qui choisissent de vivre en totalité ou en partie en français en Ontario. Il faut les encourager à s'intégrer à la communauté francophone et les inciter à inscrire leurs enfants dans des établissements francophones (idéalement, de la garderie au post-secondaire). Le français est donc un avantage dont ils peuvent être fiers, ce qui contribue à la valorisation et à la préservation du patrimoine francophone de leurs enfants.

Les services qu'on offre à une communauté sont garants de son développement. Une communauté sera beaucoup plus enclinée à se développer et à s'épanouir si

elle a accès à des services adaptés à ses besoins. Cela passe souvent par les institutions dont cette communauté se dote. C'est ainsi qu'on assure la pérennité d'une communauté et qu'on préserve par le fait même son apport culturel, comme c'est le cas de la population francophone de l'Ontario.

Bien sûr, les francophones, jeunes et moins jeunes, doivent faire un effort pour exiger d'être servis en français. Mais ce n'est pas une affaire à sens unique. Au contraire. Dans certaines circonstances malheureusement trop fréquentes, il est compréhensible qu'une personne francophone choisisse d'utiliser l'anglais. On peut citer à ce sujet un passage d'un document rédigé par le regretté sociologue franco-ontarien Roger Bernard:

« Il [le Franco-Ontarien] sentira qu'il est normal et naturel d'utiliser l'anglais si les circonstances de l'échange l'exigent. Dans certaines situations précises, il pourra exiger le français, mais de façon générale, il sentira une urgence ou une incitation à utiliser l'anglais. La pratique et l'habitude lui enseigneront qu'en utilisant l'anglais il ne se trompe pas. Tout le monde comprend... »[9]

En d'autres mots, quand on veut un service au plus vite ou quand la situation semble compliquée, si on est bilingue, on aura tendance à s'exprimer en anglais. En effet, il arrive parfois qu'un jeune, par exemple, veuille obtenir son permis de conduire le plus rapidement possible et aller à son prochain cours, sans vouloir forcément prendre le temps de débattre avec un commis des tenants et aboutissants de la *Loi sur les services en français*.[10] Les jeunes ont tout autant le droit d'avoir des services en français de qualité. Oser l'exiger ne doit plus être considéré comme un geste posé pour la cause. En fait, la communauté francophone devrait cesser de se stresser individuellement et collectivement avec quelque chose qui lui revient de droit certes, mais qui devrait lui revenir tout bonnement, ne serait-ce que parce que les francophones sont aussi des citoyennes et citoyens contribuables.

Le Commissariat croit fermement que tous les francophones de la province, jeunes ou moins jeunes, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, ont droit à des services d'aussi grande qualité, dans leur langue, que le reste de la population. Il y voit donc l'importance d'un réseau institutionnel dans le développement des communautés francophones à travers la province.

Naturellement, cette reconnaissance du statut du français en Ontario s'avère extrêmement utile au plan symbolique. Les communautés se sentent valorisées de la reconnaissance formelle de leur langue. Il s'agit de l'utiliser dans les rapports publics avec l'État pour nous-mêmes, d'abord, et aussi pour nos enfants et notre communauté.

En ce qui a trait à l'avenir, le commissaire a toujours réitéré le fait que des gens aient fait le pari de se doter d'institutions communes il y a une cinquantaine d'années en Ontario. Il ne peut donc pas prédire ce que sera la francophonie ontarienne dans cinquante ans. Mais il croit que cette citation parle d'elle-même: *« Depuis 1760, beaucoup de prophètes ont annoncé l'inévitable et l'imminente disparition du Canada français. Pourtant, les descendants des Canadiens de 1760, après deux siècles, se comptent par millions. Qui possède les connaissances voulues pour prédire la disparation de l'Ontario français ?*[11]*».*

RÉFÉRENCES

[1] Johnson, M. L., et Doucet, P. (2006). *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire.* Ottawa : Commissariat aux langues officielles du Canada.

[2] Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2004). *La politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française.* Toronto. Disponible en ligne : http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/linguistique/linguistique.pdf.

[3] Pour l'instigatrice du projet, Lise Paiement, la réussite scolaire va de pair avec la réussite identitaire, autrement "si après avoir reçu toute son éducation en français, l'élève ne comprend pas l'importance d'envoyer ses enfants à l'école de langue française plus tard, on a manqué notre coup quant à la réussite identitaire", "Comment enseigner la pédagogie culturelle", *L'Express*, 22 avril 2004.

[4] Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. (2006, 26 janvier). *Communiqué de presse.* Toronto. Disponible en ligne : http://ogov.newswire.ca/ontario/GPOF/2006/01/26/c0832.html?lmatch=&lang=_f.html.

[5] Organisé par l'Association d'études canadiennes, ce colloque s'est tenu les 28 et 29 février 2008 à Montréal.

[6] Pour plus de détails sur la FESFO, voir : http://fesfo.ca/index.html.

[7] Selon l'Office des affaires francophones, la proportion de familles francophones endogames est passée de 39,3 % en 1996 à 35,2 % en 2001. Le pourcentage de couples exogames a lui augmenté, passant de 60,7 % à 64,8 %.

[8] Dallaire, C. (2006). 'I am English too': Francophone youth hybridities in Canada. In P. Nilan and C. Feixa, *Global youth? Hybrid identities, plural worlds* (pp. 32-52). London and New York: Routledge.

[9] Affidavit de Roger Bernard dans *Lalonde* c. *Ontario (Commission de restructuration des services de santé)* (2001) 56 O.R. (3d) 577.

[10] Adoptée en 1986, la *Loi sur les services en français* garantit au public le droit de recevoir des services en français du gouvernement de l'Ontario, notamment dans les 25 régions désignées.

[11] Gervais, G. (1999). L'histoire de l'Ontario français (1610-1997). Dans J. Y. Thériault (Dir.), *Francophonies minoritaires au Canada – L'état des lieux* (pp. 161). Moncton : Éditions d'Acadie.

WHEN VITALITY GOES HAND IN HAND WITH YOUTH AND INSTITUTIONAL SUPPORT QUAND VITALITÉ RIME AVEC JEUNESSE ET RÉSEAU INSTITUTIONNEL

François Boileau is Ontario's French Language Services Commissioner. From 2003 up until his nomination, Mr. Boileau worked as legal counsel with the Office of the Commissioner of Official Languages. / **François Boileau** est le commissaire aux services en français de l'Ontario. Avocat de formation, François Boileau était conseiller juridique au Commissariat aux langues officielles depuis 2003.

ABSTRACT / RÉSUMÉ

In addition to the fundamental recognition of language rights, Ontario's francophone community needs institutions to foster its vitality and development. Most researchers in the field of community vitality generally acknowledge that there are a few critical factors, such as the number of Francophones and the language they speak at home, at school, at play and at work. Two other elements are also essential according to the experts: public recognition of the language and institutional support for the community[1] and its members.

Au-delà de la reconnaissance capitale des droits linguistiques, la communauté francophone de l'Ontario doit pouvoir aussi compter sur la présence d'institutions pour se développer et s'épanouir. Il est généralement admis par la plupart des auteurs traitant de la vitalité des communautés qu'il existe quelques incontournables, comme le nombre de francophones, la langue parlée à la maison, à l'école, dans les loisirs et au travail. Les experts soulignent que deux autres facteurs sont aussi essentiels : la reconnaissance publique de la langue, ainsi que le soutien institutionnel accordé à la communauté[1] et ceux qui la composent.

First, congratulations to *Canadian Issues* for choosing youth and official language minorities as the subject of this edition, following the conference of the same name in February 2008. The Office of the French Language Services Commissioner of Ontario is very grateful for the opportunity to contribute to this publication.

Some researchers describe the identity of young Franco-Ontarians as dual, hybrid or novel. Beyond the descriptive aspect of this terminological definition characterizing attachment to a particular language group, young people are searching for their identity and can easily see themselves as belonging to two or even three communities.